UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCES POLITIQUES
CENTRE DE DROIT ADMINISTRATIF ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
(CeDAT)

COMMUNIQUE PORTANT APPEL A CANDIDATURE POUR L'INSCRIPTION EN MASTER AU CeDAT

Le directeur du Centre de Droit Administratif et de l'Administration Territoriale (CeDAT) porte à la connaissance du public, l'appel à candidature des différents masters qu'organise ledit centre, au titre de l'année académique 2021-2022. Il s'agit de :

- **Master I Marchés Publics et Partenariats Public Privé (M4P)**
- **Master II Marchés Publics et Partenariats Public Privé (M4P)**
- **Master II Contentieux Publics-Privés (CPP)**
- **Master II Administration des Collectivités Locales (ACL)**

Le dépôt des dossiers en vue de l'inscription à ces différents masters démarre le **lundi 17 mai et se poursuivra jusqu'au vendredi 30 juillet 2021 à 17 heures** au Centre de Doit Administratif et de l'Administration Territoriale (CeDAT) situé à la FADESP derrière l'amphi C500 à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

Le dossier de candidature doit comporter les pièces ci-après :

- Une chemise dossier à rabat (portant nom et prénoms, numéro de téléphone et adresse mail)
- Une demande motivée adressée au directeur du CeDAT ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;
- Une copie légalisée de l'attestation de la licence, maitrise ou master ;

- Une attestation d'Anglais délivrée par l'un des centres agrée auprès du rectorat ;
- La quittance de versement de la somme **FCFA vingt mille (20.000)** représentant les frais d'étude de dossier payable sur le compte **BOA N° 0079 0257 0000**, Intitulé du compte : **UAC- PROGRAMME-MASTER** ;
- La quittance de la CUO qui s'élève à deux **(2000)** payable sur le compte **UBA N° 506100001476**, intitulé : **UAC- RECETTES DIVERSES.**

NB : Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être authentifiés au Bénin.

Un test aura lieu devant un jury pour la sélection des auditeurs.

Conformément aux instructions du recteur contenu dans la correspondance **n° 571-19/UAC/SG/VR-AA/Sco-MD du 6 mars 2019**, l'admission au cycle 2 est prononcée après étude de dossier par la commission universitaire d'orientation (CUO)

Frais de Formation : - **651 200 FCFA (Master 2)**

- **451 200 FCFA (Master 1)**

Ces frais varient pour les candidatures institutionnelles.

Pour tous les renseignements, Contactez les numéros suivants : (+229) 96216164/ 62728289

Professeur Ibrahim David SALAMI
Agrégé des facultés de droit
Professeur Titulaire
Directeur du CeDAT

COORDONNATEUR SCIENTIFIQUE :

01 BP 2243 Cotonou. Tél : (229) 94 82 97 97. Email : cedatfadesp@gmail.com
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
www.cedatuac.org